

FICHE D'INSCRIPTION A LA DEMI-PENSION 2021-2022

| • Élève : I | NOM : | | Prén | om : | | | |
|--|--|--|---|---|--|---|---|
| Responsa | ble Finan | cier : | | | | | |
| NOM/Prénd | om : | | | | | | |
| Adresse : | | | | ••••• | | ••••••• | •••••• |
| | | | *************************************** | •••••• | CP:\ | /ilo • | |
| | | | | | Email : | | |
| TV portable | | | | | | ****************************** | |
| | | | | STAU | RATION SCOLAIRE | T | |
| | A | TRANCHE Q.F. De 0 à 183 | TARIF(*) 1,54 € | | TRANCHE Q.F. | TARIF(*) | |
| | В | De 184 à 353 | 1,74 € | F G | De 875 à 1078 De 1079 à 1333 | 2,56 € | |
| | C | De 354 à 518 | 1,74 € | Н | De 1079 à 1535 De 1334 à 1689 | 2,76 € | |
| | D | De 519 à 689 | 2,15€ | 1 | De 1690 à 2388 | 3,58 € | |
| | Е | De 690 à 874 | 2,35 € | J | >2388 | 4,09 € | |
| | | (*) Ce tarif ne tient pas com | npte de l'actualisation des | tarifs pa | r la Région lle-de-France en cours d'année . | | |
| | | | • | | remis aux élèves le jour de la p | | |
| Le compte de ca lard, avant 22 he | antine est ures. | | | | la réservation d'un repas s'el | | la veille au pl |
| tard, avant 22 he | ures. nel, un règl | débité dès la réservation | du repas, sacha espèces peut s'e | nt que | e la réservation d'un repas s'ef | fectue obligatoirement | la veille au pl |
| tard, avant 22 he | ures. nel, un règl | débité dès la réservation | du repas, sacha espèces peut s'e | nt que | e la réservation d'un repas s'el | fectue obligatoirement | la veille au pl |
| tard, avant 22 he A titre exceptionr Afin de valider v 1°) UN JUSTIF | eures. nel, un règl <u>votre insc</u> CATIF DU | débité dès la réservation lement par chèque ou en ription à la demi-pensio | du repas, sacha espèces peut s'e n, merci d'agrap | nt que | e la réservation d'un repas s'ef | fectue obligatoirement n : | |
| tard, avant 22 he A titre exceptionr Afin de valider v 1°) UN JUSTIFI la Caisse d'A Les familles | nel, un règl votre inscr CATIF DU llocations n'ayant pa | débité dès la réservation lement par chèque ou en ription à la demi-pensio J QUOTIENT FAMILIAL Familiales (CAF). | du repas, sacha espèces peut s'e n, merci d'agrap en fournissant t les photocopie | nt que ffectue her à une a s de : | e la réservation d'un repas s'el er directement à l'Intendance. la présente fiche d'inscription ttestation de restauration scol | fectue obligatoirement n: aire 2021-2022 ou un | e attestation |
| tard, avant 22 he A titre exception Afin de valider v 1°) UN JUSTIFI | votre inscribed in a votre inscribed in a votre inscribed in a votre inscribed in a votre in a votr | débité dès la réservation dement par chèque ou en ription à la demi-pension J QUOTIENT FAMILIAL Familiales (CAF). as d'attestation remettent ficatif du versement des particulars de la comparation del comparation de la comparation de la comparation de la comparati | espèces peut s'e n, merci d'agrap en fournissant t les photocopie prestations familia | nt que ffectue her à l une a s de : les de | e la réservation d'un repas s'el er directement à l'Intendance. la présente fiche d'inscription ttestation de restauration scol | fectue obligatoirement n: aire 2021-2022 ou un | e attestation |
| tard, avant 22 he A titre exception Afin de valider v 1°) UN JUSTIFI la Caisse d'A Les familles famille, ainsi 2°) UN RELEVE (obligatoire | votre insci CATIF DU llocations n'ayant pa qu'un justif D'IDENTI' | débité dès la réservation dement par chèque ou en ription à la demi-pension de la demi-pension demi-pension demi-pension de la demi-pension de la demi-pension de la demi-pension demi-pension demi-pension demi-pension demi-pension demi-pensio | espèces peut s'e en, merci d'agrap en fournissant t les photocopie prestations familia | nt que ffectue her à une a s de : les de | e la réservation d'un repas s'el er directement à l'Intendance. la présente fiche d'inscription ttestation de restauration scol l'avis d'impôt 2020 sur les re la CAF s'il y a lieu. | fectue obligatoirement n: aire 2021-2022 ou un venus 2019,de l'intégr | e attestation alité du livret |
| tard, avant 22 he A titre exception Afin de valider v 1°) UN JUSTIFI la Caisse d'A Les familles famille, ainsi 2°) UN RELEVE (obligatoire Les familles so Par l | votre insci CATIF DU llocations in ayant pa qu'un justif D'IDENTI' pour les ly puhaitant i | débité dès la réservation dement par chèque ou en ription à la demi-pensio J QUOTIENT FAMILIAL Familiales (CAF). Las d'attestation remettent ficatif du versement des procéens et les élèves postibénéficier de l'aide du fite, je reconnais avoir | espèces peut s'e n, merci d'agrap en fournissant t les photocopie prestations familia IVEMENT AU NO st-bac) fonds social lycé pris connaissa | nt que ffectue her à une a s de : les de | e la réservation d'un repas s'el er directement à l'Intendance. la présente fiche d'inscription ttestation de restauration scol l'avis d'impôt 2020 sur les re la CAF s'il y a lieu. RESPONSABLE LEGAL euvent retirer un dossier au S | fectue obligatoirement n: aire 2021-2022 ou un venus 2019, de l'intégra Gervice Intendance ou | e attestation alité du livret u sur ProNote |
| tard, avant 22 he A titre exception Afin de valider v 1°) UN JUSTIFI la Caisse d'A Les familles famille, ainsi 2°) UN RELEVE (obligatoire Les familles so Par l | votre insci CATIF DU llocations in ayant pa qu'un justif D'IDENTI' pour les ly puhaitant i | débité dès la réservation dement par chèque ou en ription à la demi-pensio J QUOTIENT FAMILIAL Familiales (CAF). Les d'attestation remettent ficatif du versement des procéens et les élèves possibénéficier de l'aide du fi | espèces peut s'e n, merci d'agrap en fournissant t les photocopie prestations familia IVEMENT AU NO st-bac) fonds social lycé pris connaissa | nt que ffectue her à une a s de : les de | e la réservation d'un repas s'el er directement à l'Intendance. la présente fiche d'inscription ttestation de restauration scol l'avis d'impôt 2020 sur les re la CAF s'il y a lieu. RESPONSABLE LEGAL euvent retirer un dossier au S | fectue obligatoirement n: aire 2021-2022 ou un venus 2019, de l'intégra Gervice Intendance ou | e attestation alité du livret u sur ProNote |
| tard, avant 22 he A titre exception Afin de valider v 1°) UN JUSTIFI la Caisse d'A Les familles famille, ainsi 2°) UN RELEVE (obligatoire Les familles so Par I Fait à : | votre insci CATIF DU llocations n'ayant pa qu'un justi D'IDENTI' pour les ly puhaitant il a présen | débité dès la réservation dement par chèque ou en ription à la demi-pensio J QUOTIENT FAMILIAL Familiales (CAF). Las d'attestation remettent ficatif du versement des procéens et les élèves postibénéficier de l'aide du fite, je reconnais avoir | espèces peut s'e n, merci d'agrap en fournissant t les photocopie prestations familia IVEMENT AU NO st-bac) fonds social lycé pris connaissa | nt que ffectue her à une a s de : les de | e la réservation d'un repas s'el et directement à l'Intendance. La présente fiche d'inscription et le restauration scolon de restauration scolon de l'avis d'impôt 2020 sur les rela CAF s'il y a lieu. RESPONSABLE LEGAL Euvent retirer un dossier au Sur le s'el et l'avis d'impôt 2020 sur les rela CAF s'il y a lieu. | fectue obligatoirement n: aire 2021-2022 ou un venus 2019, de l'intégra Gervice Intendance ou | e attestation alité du livret u sur ProNote |
| A titre exceptions Afin de valider v 1°) UN JUSTIFI Ia Caisse d'A Les familles famille, ainsi 2°) UN RELEVE (obligatoire Les familles so Par I Fait à : | votre inscriber in region of the inscriber inscriber inscriber in region of the inscriber in region of | débité dès la réservation dement par chèque ou en ription à la demi-pensio J QUOTIENT FAMILIAL Familiales (CAF). Les d'attestation remettent ficatif du versement des procéens et les élèves postibénéficier de l'aide du fite, je reconnais avoir du responsable légal de approuvé" | espèces peut s'e n, merci d'agrap en fournissant t les photocopie prestations familia IVEMENT AU NO st-bac) fonds social lycé pris connaissa | ffectue ffectue her à une a s de : les de een pe | e la réservation d'un repas s'efer directement à l'Intendance. La présente fiche d'inscription et le station de restauration scolutestation de restauration de restauration scolutestation de restauration de res | ifectue obligatoirement in: aire 2021-2022 ou un venus 2019,de l'intégra Service Intendance ou Service d'Hébergem ature de l'élève : et approuvé" | e attestation alité du livret u sur ProNote ent. |
| A titre exceptions Afin de valider valides famille, ainsi 2°) UN RELEVE (obligatoire Les familles so Par la completer valides valid | votre inscriber in region of the inscription of the | débité dès la réservation lement par chèque ou en ription à la demi-pensio J QUOTIENT FAMILIAL Familiales (CAF). Les d'attestation remettent ficatif du versement des procéens et les élèves postibénéficier de l'aide du fite, je reconnais avoir le du responsable légal : et approuvé" | espèces peut s'e n, merci d'agrap en fournissant t les photocopie prestations familia IVEMENT AU NO st-bac) fonds social lycé pris connaissa | ffectue ffectue her à une a s de : les de een pe | e la réservation d'un repas s'el et directement à l'Intendance. La présente fiche d'inscription et le restauration scolutestation de restauration de restauration scolutestation de restauration | n: aire 2021-2022 ou un venus 2019,de l'intégra Service Intendance ou Service d'Hébergem ature de l'élève : et approuvé" | e attestation alité du livret u sur ProNote ent. |



RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU SERVICE D'HÉBERGEMENT

A - GÉNÉRALITÉS

Le service de demi-pension est un service rendu aux familles, financé par la participation des familles et par la Région Ile-de-France.

L'inscription à la demi-pension est réalisée en même temps que l'inscription dans l'établissement.

Lors de l'inscription à la demi-pension, les familles doivent justifier de leur quotient familial en fournissant une attestation de la CAF. Les familles n'ayant pas cette attestation remettent à l'Intendance les photocopies : de l'avis d'impôt 2020 sur les revenus 2019, du livret de famille, et s'il y a lieu, d'un justificatif du versement des prestations familiales de la CAF.

Le prix de la demi-pension est calculé sur la base du quotient familial.

L'inscription à la demi-pension va permettre la création d'un compte pour l'élève et l'octroi d'une carte d'accès au service de restauration. Cette carte gratuite est à conserver durant toute la scolarité au lycée.

La remise de l'attestation de la CAF avec le quotient familial permet d'appliquer à l'élève le tarif adapté en fonction des revenus de la famille.

Sans remise de cette attestation, la Région lle-de-France applique automatiquement le tarif maximum.

Organisation générale

Le service restauration assure la fourniture de 5 repas par semaine : lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi selon un service continu entre 11 h 00 et 14 h 00.

Le service d'hébergement peut accueillir, outre les lycéens demi-pensionnaires inscrits à l'année, les apprentis, les élèves post-bac, les stagiaires, les commensaux (personnels de l'établissement, intervenants et professeurs en stage), les stagiaires en formation continue et les hôtes de passage.

La surveillance des lieux de restauration est assurée au quotidien par des personnels de la vie scolaire, sous l'autorité des conseillers principaux d'éducation. L'accès à la demi-pension doit respecter le circuit en vigueur, l'attente doit s'effectuer sans bousculade ni chahut, dans le respect de tous.

Règles de vie à la demi-pension

L'accès au réfectoire est autorisé exclusivement aux demi-pensionnaires ayant réservé leur repas.

L'ensemble des règles indiquées dans le règlement intérieur de l'établissement sont applicables au restaurant scolaire : respect des personnes, des aliments, des matériels et mobiliers et des consignes. Tout manquement à ces règles peut entraîner des punitions ou des sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion définitive du service de restauration et/ou une participation financière en cas de dégât matériel.

Après le repas, les usagers du réfectoire doivent rapporter le plateau à la desserte, dans les casiers prévus à cet effet après avoir déposé leurs déchets dans les bacs de tri adaptés. Il ne faut rien laisser sur les tables en partant. La propreté des locaux est essentielle pour préserver la convivialité des lieux.

Pour des raisons sanitaires, aucune nourriture extérieure ne doit être apportée ni consommée dans le réfectoire.

B - MODALITÉS DE PAIEMENT ET TARIFS

La restauration scolaire fonctionne selon le régime au ticket avec application du tarif de la Région Ile-de-France pour l'année scolaire 2021-2022.

La Région lle-de-France propose un tarif proportionnel au quotient familial, de 1,54 € à 4,09 € le repas, dans le but de favoriser l'accès à la demi-pension au plus grand nombre en garantissant la qualité des repas et en évitant le gaspillage. C'est la raison pour laquelle il est demandé à tous les élèves de réserver leur repas au plus tard la veille avant 22 heures afin de confirmer leur présence et de garantir la consommation du repas qui leur sera préparé.

La réservation des repas peut se réaliser :

- par Internet (remise en début d'année des identifiants et mots de passe d'accès à la restauration)
- par les bornes de réservation dans le lycée

Le compte de cantine est débité à la réservation du repas.

Il est possible d'annuler un repas reservé, au plus tard la veille avant 22 heures. Tout repas non annulé est dû par la famille.

Un règlement d'un minimum de 30 € est demandé pour créditer le compte de demi-pension.

Aucun élève ne pourra déjeuner sans être à jour du règlement de la demi-pension.

- Mode de règlement
- par carte bancaire via le site de paiement en ligne sur ProNote et sur le site du lycée
- exceptionnellement par chèque libellé à l'ordre de l'Agent Comptable du lycée d'Enghien ou en espèces, à remettre directement au Service Intendance

Les familles souhaitant bénéficier de l'aide du fonds social lycéen peuvent retirer un dossier au Service Intendance ou sur ProNote.

L'INSCRIPTION À LA DEMI-PENSION VAUT ACCEPTATION DU RÈGLEMENT PAR LES ÉLÈVES ET LEUR FAMILLE

A Enghien-les-Bains, le 11 mai 2021

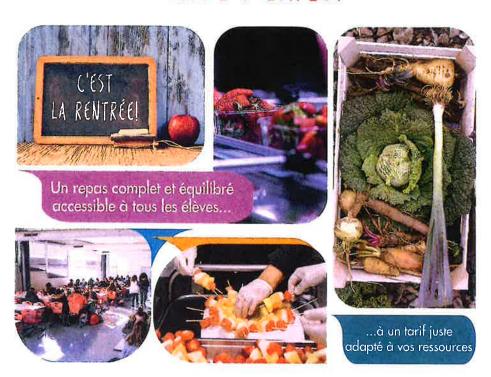
L'Agent comptable

Le Proviseur



LA RESTAURATION SCOLAIRE AU LYCÉE

MODE D'EMPLOI



QUI EST CONCERNÉ?

Tous les élèves et apprentis scolarisés dans un lycée public.

COMMENT FAIRE VOTRE DEMANDE?



Vous transmettez au lycée l'attestation de restauration scolaire (voir la démarche dans la rubrique « Comment se procurer l'attestation de restauration scolaire à remettre au lycée ? »). L'attestation est valable pour l'année scolaire.

En cas de difficultés liées à votre situation professionnelle, familiale ou administrative, vous pouvez prendre contact avec le personnel de l'intendance et l'assistante sociale de votre lycée.





COMMENT CONNAÎTRE LE MONTANT DU TARIF QUI VOUS SERA APPLIQUÉ ?

- Le repas facturé varie entre 1,54 € et 4,09 € au ticket et entre 1,24 € et 3,79 € pour un forfait annuel.
- La Région Île-de-France finance la différence entre le coût du repas et le tarif payé par la famille (de 55 à 86 %).
- Ci-dessous le prix du repas que vous aurez à payer au ticket ou au forfait :

| Examples de ressources mensuelles du foyer** | | | | | | |
|---|-----------------------------------|------------------------------------|--|--|--|--|
| Couple ou parent isolé + 1 enfant (2,5 parts) | Couple +2 enfants (3 parts) | Couple + 3 enfants (4 parts) | | | | |
| ≤ 457,50 € | ≤ 549,00 € | ≤ 732,00 € | | | | |
| > 882,50 € | ≤ 1 059.00 € | ≤ 1 412,00 € | | | | |
| ≤ 1 295,00 € | ≤ 1 554,00 € | ≤ 2 072,00 € | | | | |
| ≤ 1 722.50 € | ≥ 2 067.00 € | ≤ 2 756.00 € | | | | |
| > 2 185.00 € | ≤ 2 622,00 € | ≤ 3 496,00 € | | | | |
| ≤ 2 695,00 € | ≤ 3 234,00 € | ≤ 4 312,00 € | | | | |
| ≥ 3 332,50 € | ≥ 3 999,00 € | ≤ 5 332,00 € | | | | |
| ≤ 4 222,50 € | ≤ 5 067,00 € | ≤ 6 756,00 € | | | | |
| ≤ 5 970,00 € | ≤ 7 164.00 € | ≤ 9 552,00 € | | | | |
| > 5 970,00 € | > 7 164,00 € | >9 552,00 € | | | | |

| | | Tarif pa | r repas | | Part de la prise en charge par la Région |
|---|---|----------------------|-----------------------|---|---|
| | Votre quotient familial mensuel Cal | Tarit par- ticket | Tarif par fortait* | Coût de revient moyen d'un repas | |
| A | ≤ 183 € | 1,54 € | 1,24 € | | de 83 % à 86 % |
| 8 | ≤ 353 € | 1,74 € | 1,44 € | | de 81 % à 84 % |
| C | ≤ 518 € | 1,94 € | 1.64 € | | de 78 % à 82 % |
| D | ≤ 689 € | 2,15 € | 1,85 € | | de 76 % à 79 % |
| E | ≤ 874 € | 2,35 € | 2,05 € | 0.00.6 | de 74 % à 77 % |
| F | ≤ 1 078 € | 2.56 € | 2,26 € | 9,00 € | de 72 % à 75 % |
| G | ≤ 1 333 € | 2,76 € | 2,46 € | | de 69 % à 73 % |
| H | ≤ 1 689 € | 3,07 € | 2,77 € | | de 66 % à 69 % |
| 1 | ≤ 2 388 € | 3,58 € | 3,28 € | | de 60 % à 64 % |
| J | > 2 388 € | 4.09 € | 3,79 € | | de 55 % à 58 % |

^{*} Lorsque le régime d'inscription déterminé par le conseit d'administration du tycée est au forfait, les familles bénéficient d'un abattement de 0,30 🗈 par repas.

COMMENT SE PROCURER L'ATTESTATION DE RESTAURATION SCOLAIRE À REMETTRE AU LYCÉE ?

Vous êtes allocataire Caf :

Vous avez reçu un courrier Région/Caf accompagné de l'attestation de restauration scolaire à remettre à l'établissement.

Si vous n'avez pas reçu ce courrier, vous pouvez vous procurer l'attestation de paiement de la Caf mentionnant votre quotient familial soit :

- sur les bornes disponibles dans les Caf (liste des bornes sur www.caf.fr)
- sur le site de la Caf www.caf.fr > rubrique Mon compte
- 🔍 via l'application smartphone Caf.



Vous n'êtes pas allocataire Caf:



Une calculette accessible sur le site de la Région Île-de-France vous permet de calculer votre quotient familial et d'éditer l'attestation de restauration scolaire : www.iledefrance.fr/equitables

Cette attestation doit être remise au lycée avec les pièces justificatives obligatoires suivantes :

- photocopies de l'intégralité du dernier avis d'imposition de l'ensemble du foyer,
- photocopies de l'intégralité du livret de famille,
- et photocopies des prestations familiales du dernier mois.

Attention : à défaut de transmission du justificatif de votre quotient familial tel que mentionné ci-dessus, le tarif maximal vous sera appliqué soit 4,09 € pour le ticket ou 3,79 € pour le forfait.





^{**} Revenus annuels ners perçus par le foyer/12 + prestations à caractère mensuel type allocations familiales...

Vous êtes allocataire de la CAF et vous n'avez pas reçu le courrier avec l'attestation de restauration scolaire?

Vous pouvez transmettre une attestation de Quotient Familial CAF pour vous inscrire à la restauration scolaire de votre établissement.







Pour toute question, appelez le 0800 075 065 - appel gratuit depuis un poste fixe du lundi 17 mai au 9 juillet et du 26 août au 30 septembre 2021 de 8h30 à 18h00 du lundi au vendredi.

Sur l'application « CAF mon compte »

Après avoir téléchargé l'application sur votre téléphone et entré vos codes d'identification, vous arrivez sur la page d'accueil, Cliquez sur « mes attestations », puis cliquez, soit sur « attestation de paiement 1 », soit sur « attestation de quotient familial 2 », toutes les deux contiennent votre quotient familial. Surtout pensez à appuyer sur « valider 🔞 » pour télécharger et visualiser l'attestation. Quand elle s'affiche sur votre écran de téléphone, les icônes en bas à droite vous permettent de l'envoyer par mail 🙆. Pour savoir comment télécharger l'application et utiliser les fonctionnalités, visionnez les vidéos sur : http://www.caf.fr/allocataires/aide/videos-d-aide.



Application Caf mon compte

















Sur www.caf.fr

1. Cliquer sur « mon compte », entrer son n° allocataire et son mot de passe



2. Dans « mon compte », il y a 2 façons d'obtenir son attestation de Quotient Familial :

méthode 1 : cliquer sur « Mes attestations »



3. Sélectionner « Attestation de quotient familial » du dernier mois affiché, et « valider » :



Ou méthode 2 sur « télécharger ma dernière attestation »





